

L'écrivain public-juriste

La commune a souhaité instaurer une nouvelle permanence au Pôle social. Il s'agit d'une **permanence d'Écrivain Public-Juriste assurée par l'association ACSED** (Agir pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Droits) **le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois au Pôle social de 14h à 16h**, à partir du 9 février 2012.

La démarche est particulièrement innovante en ce qu'elle apporte aux Beuvrageois, l'aide des intervenants juristes et écrivains publics **gratuitement et en toute confidentialité**. Lors des permanences, **l'intervenant reçoit uniquement sur rendez-vous** toute personne désirant avoir des renseignements et/ou réaliser un écrit relevant d'un problème particulier.

L'Écrivain Public-Juriste peut intervenir dans tous les domaines :

- Accès au droit (relation avec les avocats, notaires, huissiers de justice), recours administratifs,
- Logement (motivation des demandes de logement social, gestion des difficultés locatives, gestion des impayés de loyers, lutte contre les expulsions...)
- Droit de la famille et des successions
- Droit des personnes et des étrangers
- Droit de la consommation (fournisseurs d'énergie-internet) et droit bancaire
- Droit des contrats, droit du travail

Ces permanences sont co-financées par Valenciennes Métropole.

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, contactez l'ACSED au 03 27 48 37 02/ 03 27 49 13 06 ou par mail acsed59@yahoo.fr

Dates des permanences au Pôle social à Beuvrages

9 février / 23 février

8 mars / 22 mars

12 avril / 26 avril

10 mai / 24 mai

14 juin / 18 juin